

SEANCE PUBLIQUE DU 4 NOVEMBRE 2025**REUNION PUBLIQUE DU 4 NOVEMBRE 2025**

Présidence de M. Jean-Claude JADOT, Président.

Mme Anne THANS-DEBRUGE et M. Jean-Denis LEJEUNE siègent au bureau en qualité de secrétaires.

M. le Directeur général provincial assiste à la réunion.

La réunion est ouverte à 16H35'.

M. LE PRESIDENT.- Je déclare la réunion du 4 novembre 2025 ouverte.

Avant de passer la parole aux Chefs de groupe, je tiens à excuser M. le Gouverneur, Mme TANDEL, M. LEMPEREUR et M. ULRICI.

Je passe la parole aux Chefs de groupe pour les excusés :

M. LE PRESIDENT. – M. BASTIN, avez-vous des Conseillers à excuser ?

M. Olivier BASTIN, Chef de Groupe.- M. WERY n'est pas là.

M. LE PRESIDENT.- M. LOMBA ?

M. Eric LOMBA, Chef de Groupe.- M. Irwin GUCKEL sera en retard.

M. LE PRESIDENT.- M. CIALONE ?

M. Thomas CIALONE, Chef de Groupe.- Les autres membres arrivent...

M. LE PRESIDENT.- M. BATAILLE ?

M. Thierry BATAILLE, Conseiller provincial.- Mme TANDEL, excusée.

M. LE PRESIDENT.- on peut l'excuser. Mme FRENAY ?

Mme Murielle FRENAY, Cheffe de groupe.- Nous sommes au complet.

M. LE PRESIDENT.- Merci.

SEANCE PUBLIQUE DU 4 NOVEMBRE 2025**I.- Ordre du jour****II.- Ordre du jour actualisé****III.- Communication de Monsieur le Président**

M. LE PRESIDENT.- Vous trouverez sur vos bancs l'ordre du jour actualisé de la séance de ce jour. Je vous rappelle que nos travaux d'aujourd'hui sont consacrés aux réponses des Députés provinciaux aux interventions de ce lundi sur leurs compétences spécifiques et aux interventions des Chefs de groupe sur les documents budgétaires 2025-2026.

Comme le prévoit notre ROI, l'ordre de passage des chefs de groupe a été déterminé par tirage au sort lors du Bureau du 6 octobre dernier.

Ils se présenteront donc suivant cet ordre : en 1 : le groupe PTB ; en 2 : le groupe MR ; en 3 : le groupe PS ; en 4 : le groupe ECOLO et en 5 : le groupe Les Engagés-CSP.

IV. - Lecture du procès-verbal de la réunion précédente

M. LE PRESIDENT.- Point 1 de l'ordre du jour actualisé.

Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 3 novembre 2025. Je donne la parole à Madame la première Secrétaire pour la lecture de ce résumé.

(Mme Anne THANS-DEBRUGE, première Secrétaire, donne une lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 3 novembre 2025).

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie. L'approbation du procès-verbal interviendra en fin de réunion.

V.- Dossiers relatifs aux documents budgétaires 2025-2026

Document 25-26/001: Budget provincial 2025 – 3^e série de modifications.

Document 25-26/002 : Perception des taxes provinciales pour les exercices 2026 à 2030 – Règlement général relatif à la perception des taxes provinciales.

Document 25-06/003 : Perception des taxes provinciales pour les exercices 2026 à 2030 – Règlement relatif à la taxe sur les dépôts de mitrailles et de véhicules hors d'usage.

Document 25-26/004 : Perception des taxes provinciales pour les exercices 2026 à 2030 – Règlement relatif à la taxe sur les véhicules isolés hors d'usage.

Document 25-26/005 : Perception des taxes provinciales pour les exercices 2026 à

SEANCE PUBLIQUE DU 4 NOVEMBRE 2025

2030 – Règlement relatif à la taxe sur les établissements bancaires.

Document 25-26/006 : Perception des taxes provinciales pour les exercices 2026 à 2030 – Règlement relatif à la taxe sur les permis et licences de chasse.

Document 25-26/007 : Perception des taxes provinciales pour les exercices 2026 à 2030 – Règlement relatif à la taxe sur les établissements dangereux, insalubres et incommodes, ainsi que sur les établissements soumis au décret relatif au permis d'environnement.

Document 25-26/008 : Perception des taxes provinciales pour les exercices 2026 à 2030 – Règlement relatif aux exonérations en faveur d'activités industrielles nouvelles.

Document 25-26/009 : Perception des taxes provinciales pour les exercices 2026 à 2030 – Résolution fixant le taux des centimes additionnels au précompte immobilier.

Document 25-26/010 : Projet de budget des recettes et dépenses provinciales pour l'année 2026.

Document 25-26/011 : Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2026 – 1^{re} série.

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Je vous propose de regrouper les points 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 de l'ordre du jour actualisé.

Je vous informe que conformément à l'article 79, §3 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil provincial, « les amendements budgétaires sont examinés, en séance plénière du Conseil provincial, dans un délai de trois mois à dater de l'approbation par la tutelle du budget ou de la modification budgétaire. »

Aussi, 7 amendements ayant été déposés lors de notre séance de ce lundi 3 novembre, je vous précise que ceux-ci seront renvoyés à une prochaine séance du Conseil afin d'y être examinés dans le délai imparti.

VI.- Réponses des Députés provinciaux aux questions relatives à leurs compétences respectives.

M. LE PRESIDENT.- J'invite Monsieur Luc LEJEUNE, Député provincial, à la tribune.

M. Luc LEJEUNE, Député provincial (à la tribune).- Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Chers Collègues.

Je commencerai par répondre à la question de Mme la Conseillère Zinnen et aussi de la Conseillère Frenay qui parle de la réforme des APE et aussi même si ça a été versé dans un

SEANCE PUBLIQUE DU 4 NOVEMBRE 2025

amendement, Madame la Conseillère Frenay.

Mme Murielle FRENAY, Cheffe de Groupe (de son banc). – C'est un amendement budgétaire, nous en parlerons en commission. Merci.

M. Luc LEJEUNE, Député provincial (à la tribune). – Parfait. Merci. Hier, nous avons eu l'occasion d'aborder la situation des emplois provinciaux directement impactés par la réforme des APE.

Je propose de ne pas y revenir sauf de paraphraser ce que j'ai dit hier et donc de réaffirmer notre engagement envers l'ensemble des agents provinciaux.

Il y a aura donc une modification budgétaire dès le vote du projet de décret qui concerne un montant 3.169.931 €, en diminution de recette, a minima, c'est l'impact budgétaire.

Pour préciser la question de Madame Zinnen qui soulève aujourd'hui la question des conséquences dans le secteur para-provincial. Dans le secteur para-provincial, je ferai la différence des agents provinciaux détachés qui peuvent être concernées mais nous retombons sur les éléments évoqués hier ou alors deuxième hypothèse, des employés de ces structures figurant sur le payroll de celles-ci et certains de ces employés bénéficiant de points APE.

Pour ces derniers, désolé mais nous ne disposons pas encore aujourd'hui d'informations suffisamment précises pour déterminer s'ils seront effectivement concernés. Nous faisons l'hypothèse que les organes de gouvernance, assemblée générale et conseil d'administration, seront animés du même esprit que celui décrit hier et qui concerne la Province.

Dans les jours et les semaines qui viennent, nous attendons la confirmation que ces structures para-provinciales seront versées dans un secteur pour lequel le ministre fonctionnel conservera des moyens de financement, c'est ce qui a été précisé dans la communication du Ministre en charge de la réforme.

Je rappelle que c'est pour le 1^{er} janvier 2027 sauf s'il s'agit du secteur non-marchand soumis à l'impôt des personnes physiques.

J'en viens à la question du Conseiller M. Jonet.

Monsieur le Conseiller,

Je vous remercie pour votre question, qui porte sur un enjeu structurant : le financement des zones de secours et la reprise progressive de ce financement par les Provinces, dans le cadre plus large du financement des communes.

Avant d'envisager les perspectives, permettez-moi de rappeler le cadre applicable à ce jour. La circulaire ministérielle du 17 janvier 2025 prévoit deux mécanismes distincts : un, une dotation provinciale de base, financée intégralement par la Province ; deux, un budget complémentaire, liquidé par la Province pour le compte de la Région wallonne, conditionné à la signature d'une convention entre la Province et les zones de secours. Tout ça est d'actualité.

SEANCE PUBLIQUE DU 4 NOVEMBRE 2025

Donc, pour l'exercice en cours, la Province de Liège a réparti un total de 49.845.000€ entre les zones de secours 1 à 5, dont : 44.427.000€, je vous fais grâce des petits euros et des virgules, qui relèvent de l'effort propre de la Province dans une dotation de base et 5.417.000€ constituant le budget complémentaire régional.

En ce qui concerne l'exercice 2026, sur la base du courrier du Ministre des Pouvoirs locaux auquel vous faites référence, un montant forfaitaire de 5.108.000 € sera ajouté. Ce montant est calculé sur le solde des dotations communales versées aux zones de secours pour l'année de référence 2025. Toutes choses égales étant égales par ailleurs, et compte tenu de l'inflation qui a été intégrée dans les chiffres communiqués, ces montants ne sont pas susceptibles d'augmenter.

À ce jour, nous sommes toujours dans l'attente de l'adoption par le Parlement wallon du Décret-programme portant sur les dispositions en matière de pouvoirs locaux, ainsi que de la circulaire y relative. Je regrette effectivement néanmoins, vous y avez fait allusion, que les informations relatives à cette réforme ne nous aient pas été transmises dans des délais raisonnables, ce qui complique la gestion pour les pouvoirs locaux.

Concernant votre question particulière au sujet de la zone 1 Hesbaye, les discussions sur la clé de répartition, tant entre les Provinces qu'entre les zones, se sont tenues au sein du Parlement wallon et la Province a toujours appliqué les décisions qui y ont été prises. Pour rappel, les dotations aux zones étaient calculées sur la base des budgets de 2017. Depuis lors les investissements et dépenses des zones de secours ont fortement augmenté, créant des déséquilibres : certaines zones se sont senties pénalisées, comme ce fut le cas de la zone 1 et c'est la raison pour laquelle la Zone 1 a effectivement agit. Je peux vous assurer que ces discussions sont désormais apaisées.

Enfin, je puis vous assurer que je relayerai auprès du Ministre Desquesnes et de son cabinet l'attente de l'institution provinciale et des pouvoirs locaux d'être traités avec d'avantage de respect et d'attention pour un travail plus fluide.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie Monsieur le Député provincial. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Pas de demande d'intervention.

VII.- Interventions des chefs de groupe

M. LE PRESIDENT.- Pour commencer, j'invite Monsieur Olivier BASTIN, Chef de groupe PTB, à prendre la parole.

M. Olivier BASTIN, Chef de groupe (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, chers Collègues.

Mesdames et Messieurs, Chers Collègues,

SEANCE PUBLIQUE DU 4 NOVEMBRE 2025

Le Collège présente aujourd'hui son budget comme ambitieux, responsable, rigoureux, à l'équilibre. Sur papier, tout cela semble positif : « les taxes restent inchangées ».

Mais derrière ces chiffres, derrière cette présentation soignée, il y a une réalité. Celle que vivent les agents provinciaux, celle des services publics qui s'essouffent et celle des citoyens qui voient concrètement les conséquences des politiques d'austérité menées depuis plusieurs années.

Les choix du MR et des Engagés au niveau fédéral et au niveau de la Région ont un impact réel sur les services publics dans notre province. La suppression des subsides APE, les réformes de l'enseignement, ou encore le transfert du financement des zones de secours, on vient encore d'en parler, sans moyens d'accompagnement mettent les provinces sous pression.

La majorité provinciale MR—Engagés-PS fait elle aussi des choix d'austérité, d'une autre façon.

A chaque coin de page de votre Note, on peut lire dans votre note de politique générale les mots de « rationalisation » ou « optimisation », etc. qui se traduisent par des coupes d'emplois, voire des suppressions de services ou d'ASBL.

Depuis le COVID, par exemple, le choix de ne pas remplacer les départs à la retraite n'est pas remis en question et a un lourd impact sur les conditions de travail et la qualité des services.

Sous prétexte d'efforts budgétaires, ce sont plus de 939 emplois qui ont disparu entre 2018 et 2024. C'est colossal. Si je prends l'exemple du Musée de la vie wallonne, ce sont un tiers des emplois qui ont disparu depuis le COVID.

Ces emplois détruits ont de lourdes conséquences : dégradation qui se traduit par une dégradation des conditions de travail, une perte de qualité du service public, et par un sentiment d'abandon parmi les agents. Dans plusieurs services, on témoigne de difficultés à devoir assumer de plus en plus de tâches; le nombre de malades et de burn-out augmente. On parle des difficultés à devoir bouger d'un service à l'autre que ce soit pour compenser les absences voire même pour une mutation définitive. Bien sûr, la qualité du service aux citoyens en pâtit : dans nos écoles, des bibliothèques ont du mal à remplir leurs missions faute de personnel. Et que dire des agents d'entretien: on le sait c'est un métier essentiel mais qui est vraiment très dur. Les travailleurs se retrouvent en manque d'effectifs, épuisés et sous pression.

Par ailleurs, le non-remplacement des départs pousse aussi naturellement à un vieillissement de la moyenne d'âge des agents: un départ non-remplacé, ce sont aussi des compétences qui disparaissent et la fin de la transmission du savoir entre générations.

Comment s'assurer, dans ce cadre d'un avenir stable, qui consolide et développe les missions provinciales

Malheureusement la politique de non-remplacement n'est actuellement pas fondamentalement remise en question pour les années à venir, on en a encore parlé hier dans le cadre du budget que vous présentez. On parle d'une baisse de 3.5 millions € pour l'année

SEANCE PUBLIQUE DU 4 NOVEMBRE 2025

prochaine dans les investissements en personnel qui sont notamment liés au non-remplacement.

Et la situation ne risque pas de s'améliorer avec l'annonce de la fin des subsides APE, c'est dès janvier 2026 que ces décisions vont avoir des conséquences.

À la Province de Liège, on compte 146 équivalents temps plein APE. 146 postes dont l'avenir est aujourd'hui incertain à cause des économies qui sont décidées par le même gouvernement wallon. Ces travailleurs essentiels dans nos écoles, nos services sociaux, nos institutions culturelles. Ils ne savent pas aujourd'hui de quoi leur avenir sera fait, nous avons bien entendu votre engagement franc mais pour l'instant ce n'est pas des garanties pour eux.

Il faut le dire clairement, c'est vos partis, le MR – Les Engagés qui décident de ces mesures au niveau wallon. On ne peut pas d'un côté se féliciter ici de présenter un budget sain et équilibré et de l'autre, prendre au niveau supérieur des mesures qui détruisent l'emploi et étranglent le service public. Cette contradiction est au cœur du problème.

Les dépenses de fonctionnement aussi ont elles aussi été réduites ces dernières années et elles vont continuer à l'être, -2 millions € pour l'année 2026. Là aussi ce sont les agents qui le paient. Ils sont nombreux à parler de surcharge, de perte de sens, de mépris institutionnel. Nous avons parlé hier de la pénibilité pour les enseignants à devoir passer par le centre d'impression pour toute photocopie, même pour quelques feuilles; dans certaines écoles il n'y a même plus de photocopieuse. Un bel exemple que sous couvert de rationalisation, on crée en fait des dysfonctionnements.

Alors oui, le budget est "à l'équilibre", oui les "efforts", comme vous dites, paient dans les lignes budgétaires. Mais ce sont les travailleurs provinciaux qui en paient le prix.

Quelques mots sur les zones de secours. On vient aussi d'en parler. Le financement des zones de secours à la hauteur de leurs besoins est un enjeu essentiel pour la sécurité des habitants de la province et pour les bonnes conditions de travail des agents. Aujourd'hui la part des communes est progressivement reprise par la province et les provinces, et cette part va doubler d'ici 2031. Par le passé, ce transfert de financement aux provinces a déjà été invoqué pour justifier la cure d'austérité dans le personnel et les dépenses de fonctionnement. C'est un choix.

De notre côté, nous continuerons de défendre l'augmentation de la part de financement fédérale à au moins 50% du financement des zones de secours contre à peine 25% aujourd'hui. Nous continuons également à défendre l'accompagnement d'un transfert de financements des communes vers les provinces par une augmentation du financement du fonds des Provinces.

A propos de votre volonté de fusionner l'ensemble des dispatchings, nous avons déjà fait part de nos inquiétudes concernant le maintien des meilleures conditions pour tous les agents et nous serons attentifs à la suite que vous donnerez à ce dossier.

J'en viens à l'enseignement provincial. L'impact des réformes prises au niveau de la FWB par le MR et les Engagés crée beaucoup de colère dans l'ensemble du secteur. L'enseignement provincial n'est pas épargné. La réforme du qualifiant a déjà été un premier coup de massue il

SEANCE PUBLIQUE DU 4 NOVEMBRE 2025

Il y a quelques mois. En octobre la Fédération Wallonie-Bruxelles a encore annoncé l'augmentation de 2h de charge cours pour les enseignants du secondaire supérieur. Une deuxième attaque en règle contre le secteur qui pourrait entraîner une perte de 37 emplois dans l'enseignement provincial, dans un secteur essentiel qui est déjà sous pression.

Le MR et les Engagés ne se sont pas arrêtés là. Le troisième coup de massue, c'est l'explosion du prix du minerval pour les étudiants. Le prix du minerval pour les étudiants au taux plein passerait à 1.194€, jusqu'à X7, x7 pour ceux qui payaient jusque-là 175€.

Les réformes de Madame Glatigny et Madame Degryse reflètent un enseignement élitiste, un manque de respect vis-à-vis des jeunes et du mépris de ces partis pour le travail des enseignants.

Je voudrais aussi souligner la vision de société qui ressort de votre note de politique budgétaire, on peut y lire : "la promotion des métiers qualifiante doit être un choix gagnant qui répond aux besoins des entreprises, toujours à la recherche de jeunes qualifiés, motivés, et prêts à s'insérer activement dans le monde du travail". C'est une vision parmi d'autres, nous, on choisit plutôt de former des citoyens critiques et créatifs qui répondent aux besoins grandissants de la société de demain et pas aux besoins des entreprises.

Ici aussi, le manque de personnel, par non-remplacement des absents et des départs, crée une surcharge de travail et impacte la qualité de notre enseignement. A l'IPES de Jemeppe, une travailleuse raconte : "On manque de profs et lorsqu'ils sont absents, ils sont très très très, 3 fois, difficilement remplacés donc les élèves n'ont pas cours et nos études sont occupées par 4 à 5 classes chaque heure". Les enseignants sont débordés par les tâches administratives, aussi faute de personnel en suffisance. Dans certaines écoles, les femmes de ménage déjà en sous-effectif doivent parfois aider en cuisine, elles multiplient les tâches et c'est aussi le cas du personnel PMS et le personnel d'accueil manquent aussi.

Malheureusement, les annonces de suppression de subsides pour les emplois APE n'ont pas de quoi nous rassurer non plus pour le secteur de l'enseignement, puisque ce sont 58 ETP menacés qui sont en fait répartis dans l'enseignement.

En plus du manque de personnel, l'état de nos bâtiments scolaires nécessite des travaux structurels. Vous avez prévu 500.000€ pour la mise en conformité des ascenseurs, et nous ne pouvons qu'encourager une volonté de solutions sérieuses et structurelles. Parce que la situation elle est interpellante quand on entend que des ambulanciers doivent passer avec une civière par les escaliers, que certains profs ne savent plus donner cours à cause de la difficulté à monter les escaliers, ou que certains étudiants doivent être portés à bout de bras par leurs camarades pour monter et descendre les étages. On a honte de penser que ce genre de témoignages, ce genre de situations puissent avoir lieu dans notre enseignement, en Belgique, dans l'un des pays les plus riches du monde. Nous serons bien sûr attentifs à l'avancée de ce dossier.

On ne peut aussi que se réjouir d'un plan de déploiement sérieux d'accès au Wi-Fi dans les écoles. Là aussi les témoignages sont nombreux, quand on sait qu'on ne sait même pas diffuser une vidéo en cours alors même que l'on encourage tous les étudiants à l'utilisation des ordinateurs et des tablettes et que l'accès au papier, aux photocopies est rendu presque

SEANCE PUBLIQUE DU 4 NOVEMBRE 2025

impraticable.

Concernant les bâtiments, le défi reste encore immense d'avoir un bâti digne du 21^e siècle qui répondent aux besoins des enseignants et des élèves en termes d'isolation énergétique, d'espaces de cours en suffisance, de matériel scolaire technique et de transition numérique.

Pour conclure, dans la note de politique générale, on lit des projets ambitieux : modernisation des écoles, rénovation du Château de Jehay, création du Kollektor, lancement d'un MusicLab mise en réseau culturelle, amélioration de l'efficacité, de la qualité... Ces initiatives bien sûr, elles sont positives.

Régulièrement vous dites vouloir améliorer l'efficacité des services, la qualité des services, protéger l'emploi et les conditions de travail des agents.

Nous, on se pose la question : comment peut-on augmenter la qualité du service en diminuant le personnel ? Comment peut-on assurer une "modernisation" quand, dans le même temps, les agents de terrain manquent du matériel de base ? Comment peut-on parler "d'efficacité" quand les centralisations et réorganisations ont surtout ou en partie entraîné des dysfonctionnements et une perte de proximité ?

On sent une Province qui veut paraître dynamique, mais qui s'affaiblit à l'intérieur. On sent une institution qui cherche à se transformer, mais qui oublie de soutenir ceux qui la font vivre au quotidien.

Nous comprenons la nécessité d'une gestion responsable. Mais nous refusons une rigueur qui se fait sur le dos du personnel, sur le dos des usagers et du service public.

Nous voulons une Province qui investisse dans les gens. Une Province qui considère les agents non pas comme une charge, mais comme une richesse. Une Province qui assume son rôle de service public de proximité. L'équilibre budgétaire doit renforcer ce rôle, pas le mettre à mal.

Derrière les tableaux comptables et les discours de satisfaction, il y a des visages, des métiers, des services essentiels. Ce budget 2026 est équilibré sur le papier mais déséquilibré sur le terrain. Il affiche une stabilité financière mais au prix d'une instabilité humaine.

Nous souhaitons donc que la Province de Liège retrouve un cap: celui d'un service public fort, respecté, et correctement doté. Un service public qui ne soit plus la variable d'ajustement des politiques imposées d'en haut.

Parce qu'un budget n'est pas seulement une question de chiffres: c'est une question de choix de société. Et le nôtre est clair : une Province qui renforce ses services publics en investissant dans le personnel, qui choisit les gens avant les lignes budgétaires.

Je vous remercie pour votre attention.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie Monsieur le Chef de groupe. J'invite ensuite

SEANCE PUBLIQUE DU 4 NOVEMBRE 2025

Monsieur Thomas CIALONE, Chef de groupe MR, à prendre la parole.

M. Thomas CIALONE, Chef de groupe (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général provincial, Mesdames et Messieurs des Députés provinciaux, chers Collègues.

Je vais essayer de passer efficacement après Zola.

Il faut venir en commission, Monsieur le Chef de Groupe. Vous y apprendriez des choses intéressantes, il faut poser des questions en commission quand l'administration prend la peine de se déplacer, quand les Députés sont là pour vous répondre.

Vous auriez appris, par exemple, que près de dix millions d'euros sont prévus au budget pour rénover les sanitaires et équiper correctement en wifi nos équipements scolaires.

M. Olivier BASTIN, Chef de groupe (de son banc).- C'est à moi que vous parlez ?

M. Thomas CIALONE, Chef de Groupe (à la tribune). - Bien entendu. Oui, je vous dis simplement que quand on vous entend, sans doute, vous avez habituellement l'envie de vivre en Utopie, mais ça, c'est en Wallonie.

Et donc dire qu'il ne faut rien changer, dire qu'il faudrait continuer à faire comme si de rien n'était, « circulez dans la Marquise ».... Eh bien, c'est une erreur politique grave que nous ne souhaitons pas vivre, pour rester gentil.

Rigueur et anticipation : ce sont les boussoles qui guident le Collège provincial dans la confection du budget et, plus largement, dans le pilotage de l'Institution, depuis plusieurs années déjà... Heureusement, disons-le clairement !

Contre vents et marées, malgré un contexte qui reste incertain quant à l'avenir de la Province elle-même, du moins dans sa définition politique, malgré le poids grandissant d'assumer dans le financement des zones de secours, malgré une tutelle régionale capricieuse, malgré le tumulte provoqué par l'expression des uns et des autres, et bien, malgré tout, la Province de Liège fait le job.

Pourquoi ? Parce que la Province de Liège, elle a été prévoyante. Parce que sous la mandature précédente, nous avons pris, ici, des décisions drastiques et courageuses, autant qu'essentielles et salutaires.

Un seul exemple, pour ceux qui n'étaient pas là ou qui auraient la mémoire courte : sur 6 ans, nous n'avons pas remplacé 600 agents partis à la pension, c'est-à-dire un agent provincial sur 5. Cela nous a permis, en absorbant les 10 indexations et une indexation c'est 3.8 millions d'€, ça nous a permis de maîtriser la masse salariale, tout en maintenant la qualité des services rendus.

Résultat ? La Province de Liège, elle maintient le cap ! Malgré toutes les contraintes qui pèsent et vont peser, nous, à Liège, pouvons continuer à investir dans des projets qui mobilisent

SEANCE PUBLIQUE DU 4 NOVEMBRE 2025

et valorisent l'action du personnel provincial et répondent aux attentes de nos concitoyens.

Et le projet qu'il nous est proposé de soutenir, et bien il est audacieux, moderne, ambitieux, connecté à la réalité du terrain, bâti dans le respect des agents provinciaux, dans l'intérêt des concitoyens.

Aujourd'hui comme hier, la Province se tient aux côtés des villes et communes, capable de soutenir des projets supracommunaux concertés et structurants à l'échelle du territoire, auquel nous sommes viscéralement attachés.

Alors merci : merci au Collège, au Collège d'hier et d'aujourd'hui, d'avoir mené ce travail difficile au cours des dernières années et de nous engager vers l'avenir avec la même attention ; merci aux agents provinciaux qui, avec beaucoup de professionnalisme et de loyauté envers l'Institution, donnent leur maximum pour garantir ce niveau de service au public, dans les différents axes de la politique provinciale.

J'en profite pour remercier plus spécifiquement les services qui, sous la houlette du Directeur général provincial et du Directeur financier, ont tellement travaillé pour boucler ce budget et mettre à notre disposition une documentation complète, et rendre possible cette session budgétaire.

Notre Directeur financier provincial nous a confié les difficultés rencontrées, notamment par manque d'informations de la part de la Wallonie, rendant l'exercice plus compliqué. C'est regrettable, bien sûr et ça a été dit ici, ce sera dit aussi à Namur.

Mais vraiment, chers Collègues, ne boudons pas notre plaisir car ce budget que nous nous apprêtons à voter, cette note de politique générale que nous nous apprêtons à soutenir, sont bons et positifs : un budget ordinaire à l'équilibre, des recettes qui augmentent et surtout, des dépenses qui diminuent, notamment le coût du fonctionnement, en matière d'énergie, de personnel et de charge de la dette.

Un budget extraordinaire qui dépasse les 42 millions d'euros, dont près de 34 millions d'investissements.

Un boni à l'exercice propre de plus de 26 millions d'euros, preuve irréfutable de la saine gestion et de la vision ambitieuse qu'entretient le Collège.

Et tout cela, en maintenant un niveau d'impôts et de taxes inchangé, n'en déplaie aux exaltés de la rage taxatoire écolo-marxiste qui, encore une fois, ont démontré par leur expression à cette tribune, qu'il vaut mieux les tenir loin des responsabilités. C'est beau hein écolo- marxiste...

(inaudible).

C'est important de le dire, chers Collègues, parce qu'à entendre la minorité, on aurait affaire ici à une bande d'incapables, des amateurs de la gestion publique, des dilettantes insolents, pire, de monstrueux fossoyeurs provinciaux.

SEANCE PUBLIQUE DU 4 NOVEMBRE 2025

Chers collègues de l'opposition, si vous aviez des difficultés à comprendre le projet de budget, n'hésitez pas à l'avenir à poser vraiment plus de questions en commissions préparatoires parce que sans doute ne lisons-nous pas les mêmes documents et ne vivons-nous pas les mêmes réalités.

En échange, nous avons droit aux habituelles tirades sur l'augmentation des taxes et, au sommet de votre hit-parade, à un amendement budgétaire d'ECOLO qui veut supprimer les 50.000 € permettant l'achat d'œuvres d'art pour nos artistes.

Vraiment, vous êtes très forts, très forts pour défendre tout et son contraire en une seule séance. Hier, c'était un grand jour, puisque pour vous la défense de la liberté d'expression des artistes semble être à géométrie variable. Quelle tristesse... On a d'abord cru à une blague mais non, l'idée n'est pas de revoir la sélection des œuvres, ça on aurait pu vous entendre mais non vous demandez que la Province n'achète plus d'œuvre aux artistes liégeois. Ils apprécieront...

Et pendant ce temps-là, M. Magnery, lui, et bien il se lamente sur ses réseaux sociaux, postant une photo de notre Députée – Présidente, avec un commentaire de fond, je cite, « stressé de devoir supporter des réponses de Merde des députés provinciaux » ! Quel manque d'élégance, bravo M. Magnery, on vous félicite. Ah non, c'était M****, pardon.

Soit... Vous penserez ce que vous voudrez. Pour le groupe MR, c'est clair : nous sommes fiers du travail initié sous l'ancienne mandature et qui est poursuivi par cette large, très large majorité démocratique MR-PS-Engagés.

Ce ne sera pas facile, c'est sûr. Les réformes menées à d'autres niveaux de responsabilité, rendues nécessaires par une situation socio-économique et budgétaire extrêmement tendue, ont des impacts réels sur la gestion de la Province.

Nous assumons, au MR, notre responsabilité dans la recherche de solutions pérennes, au regard de la situation budgétaire de la Wallonie, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de l'Etat fédéral. Ce serait plus simple de fermer les yeux et de continuer à raser gratis ... mais ce serait irresponsable.

Il y a bien un point, chers Collègues, sur lequel nous devrions nous rejoindre : nous siégeons tous ici dans l'intérêt supérieur de la Province de Liège et nos préoccupations, si elles sont diverses, visent l'intérêt des concitoyens, qui méritent que la Province continue à délivrer un service public optimal.

S'il reste des questions et bien effectivement il faudra des réponses. Les équations nous apparaissent compter beaucoup trop d'inconnues, c'est vrai, sur certains dossiers. Et le manque de respect exprimé par certains ailleurs n'a d'égal que leur méconnaissance de ce que nous faisons réellement ici, en Province de Liège, au bénéfice de notre territoire.

Il nous restera donc une responsabilité commune, transpartisane, au-delà du clivage minorité/majorité... un réflexe liégeois, principautaire même si vous voulez : défendre la

SEANCE PUBLIQUE DU 4 NOVEMBRE 2025

spécificité de notre Province, de mettre en valeur le travail acharné qui a été mené pour garder le cap, pour répondre à toutes les exigences, pour nous réformer... pour préserver notre rôle effectif sur le terrain et aux côtés des Communes, dans des politiques aussi essentielles que l'enseignement, la formation, la culture, le tourisme, la santé, le sport, l'agriculture, l'environnement...

Pour y arriver, notre meilleur atout, ce sera notre bilan : des projets audacieux, des réformes ambitieuses, des réalisations concrètes et fondamentalement utiles et des finances saines.

Voilà pourquoi, chers Collègues, il faut soutenir avec ardeur ce projet de Budget 2026.

Mesdames et Messieurs les Députés provinciaux, Katty, Luc, Luc, André et Laura : vous avez toute notre confiance pour relever les défis qui nous attendent ! Compter sur nous à vos côtés !

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie Monsieur le Chef de groupe. J'invite à présent Monsieur Eric LOMBA, Chef de groupe PS à venir à la tribune.

M. Eric LOMBAT, Chef de groupe (à la tribune).- Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Président, Madame la Député-Présidente, Madame et Messieurs les Députés, Chers Collègues,

Avant toute chose, je voudrai débiter mon intervention en adressant mes remerciements aux différentes équipes provinciales qui ont permis l'élaboration de ce budget. Ils démontrent une nouvelle fois la qualité de leur travail et de leur investissement indispensable au service de l'institution provinciale. Par-delà, c'est l'ensemble de la fonction publique provinciale que je voudrais ici saluer, pour l'ensemble du travail fournit et les services essentiels rendus au quotidien à nos concitoyens.

Au nom du Groupe socialiste, je tiens également à saluer le travail du Collège provincial en général et de la Députée en charge du budget en particulier, pour le sérieux et la rigueur du travail engagé.

Le moment est particulier. Le budget vous est proposé alors que le Gouvernement wallon vient très récemment de nous faire part de ses intentions. Attention, ce ne sont encore que des intentions. Celle-ci devraient, de ce qu'on en connaît avoir un impact non négligeable sur les finances provinciales ... suppression des points APE, fin de la compensation Plan Marshall, zones de secours, ... et j'en passe.

Faut-il rappeler une fois encore, toute la pertinence de l'institution provinciale dans la structuration d'une offre de service publique de qualité aux bénéfices de ses citoyens.

Nul doute que nous nous donnerons donc rendez-vous au premier ajustement, en espérant avoir pu tempérer certaines ardeurs wallonnes et à tout le moins convaincu nos partenaires de majorité de relayer ces craintes aux niveaux supérieurs, Région wallonne, les

SEANCE PUBLIQUE DU 4 NOVEMBRE 2025

APE, Fédération Wallonie Bruxelles, le minerval, ou encore au Fédéral, l'impact de l'exclusion des chômeurs. Dans ce cadre, ils pourront compter sur notre appui, oserais-je dire notre solidarité !

Chers collègues, derrière ces chiffres, ces masses budgétaires, parfois indigestes, se cachent d'innombrables services qui sont rendus aux citoyens : ce sont des milliers d'élèves ou d'étudiants qui fréquentent nos établissements scolaires, qui les forment, qui leur apprennent un métier, ce sont des centaines de milliers de livres empruntés au B3 ou dans toutes les bibliothèques du réseau de bibliothèques, c'est un accès privilégié à la culture, au Musée de la vie wallonne, mais aussi aux loisirs à Wégimont ou Jehay ,...

Mais au-delà des services rendus à la population, en direct, la Province renforce également son rôle d'aide aux communes en soutenant directement celles-ci en développant des projets innovants de mutualisation de personnel ou encore dans la prise en charge administrative des marchés publics.

Vous l'aurez compris, la vocation d'animation territoriale de l'institution est en marche et nul doute que son appui à la supracommunalité sera demain un des piliers essentiels de sa politique.

Ce soutien aux communes se traduit également dans le renforcement de l'aide provinciale en matière de sécurité civile et zones de secours. La Province au-delà de son investissement pour la formation en matière de sécurité, augmentera ainsi sa dotation d'environ 5 100 000€ ce qui fait porter l'effort total à environ 15% du budget provincial, plus de 50M€, Ce n'est pas rien !

Enfin, les réflexions de mutualisation entre les zones de secours progressent, des pistes sur l'informatique ou les marchés publics se concrétisent... alors que le projet de dispatching commun rebondit sous l'impulsion du Collège et ... de la 6^{ème} commission.

La province enfin maintient ses politiques de soutien financiers à une multitude d'opérateurs : en action sociale, en culture, aux sports, ... soutiens souvent précieux quand les sources se tarissent ailleurs.

C'est là que l'on comprend l'importance d'un lieu de décision provincial, liégeois ...

Au niveau du budget extraordinaire, la Province maintient le cap de la rationalisation immobilière avec la poursuite de ses investissements dans le centre de traitement du linge, dans la construction d'un nouveau site de Haute Ecole à Bavière, de modernisation de ses écoles avec une attention particulière pour les sanitaires, ça a été dit, ou l'actualisation et le rafraîchissement du parcours permanent du Musée de la Vie wallonne mais également l'aboutissement d'un projet d'envergure et l'inauguration attendue en 2026 d'un nouveau pôle artistique contemporain centré sur les métiers d'art sur le site de Kurth.

Enfin, en prenant part au capital du Centre Hospitalier Régional de Huy, accompagnant ainsi une recapitalisation portée par les communes historiques et désormais de nouvelles communes, la Province confirme son rôle en matière de structuration de l'offre de soins sur son territoire. Elle réaffirme cette responsabilité déjà assumée durant la précédente législature via

SEANCE PUBLIQUE DU 4 NOVEMBRE 2025

des soutiens similaires octroyés à ISOSL et la Clinique de Malmédy. Elle confirme ainsi sa contribution au maintien d'une offre de soins de qualité et, en l'occurrence, accessible aux citoyens du bassin de vie de Huy. Cela me tenait particulièrement à cœur.

J'ai commencé mon intervention en remerciant le personnel provincial, la dernière partie de mon intervention leur sera également consacrée. Ils le méritent !

Le Groupe socialiste rappelle que la première richesse de notre institution, c'est ces milliers de travailleuses et de travailleurs qui chaque jour font vivre les politiques que nous décidons ici même au sein de notre hémicycle.

Enfin, je souhaite à nouveau remercier, féliciter le Collège provincial qui par sa rigueur budgétaire et son anticipation permet à l'institution de faire face aux vents contraires et travaille à pérenniser leur emploi.

Pour toute ces raisons, le Groupe socialiste apportera bien entendu son soutien au Collège provincial en votant favorablement ce budget.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie Monsieur le Chef de groupe. J'invite Madame Murielle FRENAY, Cheffe de groupe ECOLO, à venir à la tribune.

Mme Murielle FRENAY, Cheffe de groupe (à la tribune).- Merci Monsieur le Président. Mesdames, messieurs, chers Collègues,

Il y a des personnels politiques qui ont tendance à m'envoyer des fleurs, j'adore ça.

Un de vos prédécesseurs a essayé, il s'est cassé les dents, je vous le garantis. On va s'amuser.

La politique, c'est le meilleur remède contre la violence. Vous savez, M. CIALONE.

« Quand elle est fondée sur la justice, quand elle protège les citoyennes et citoyens de la précarité, quand elle promeut la participation et le dialogue, quand elle accueille dignement les réfugiés, qu'elle organise une éducation inclusive, qu'elle protège notre environnement, quand elle est généreuse et sincère, oui, la politique est un rempart puissant contre la violence.

Mais elle est aussi un instrument de domination et de violence lorsqu'elle est détournée de ses principes fondamentaux, lorsqu'elle monte les citoyens les uns contre les autres, lorsqu'elle attise la haine et protège les privilèges des nantis, lorsqu'elle maîtrise la planète, lorsqu'elle vise d'abord le profit. La politique est le meilleur remède contre la violence souvent ou parfois certainement pas toujours. »

Je souhaitais commencer mon intervention de ce jour avec les mots de Bernard Devos - Dumont, ex-Délégué général aux Droits de l'enfant à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour que notre engagement ne soit pas en vain et pas seulement le mien, le vôtre aussi. Il nous faut réfléchir à l'avenir, celui avec un grand A, notre avenir de demain, mais aussi celui

SEANCE PUBLIQUE DU 4 NOVEMBRE 2025

d'après et d'après-lui. Une vision à plus long terme que simplement une ou deux années budgétaires.

Nous sommes tentés, tous et toutes, de voir la marche du monde par le prisme de nos propres réalités professionnelles, sociales ou culturelles. Notre vision de société est souvent bloquée dans ce que nous sommes capables d'imaginer ou de percevoir.

Les politiques publiques que nous mettons en place aujourd'hui auront-elles un impact sur les régénérations futures ? Nos décisions budgétaires sont-elles à la hauteur des défis de ces prochaines années ?

Alors, même si les comptes sont au vert, ce qui nous arrange nous..., peut-on vraiment souffler ? Probablement un petit moment, oui. Mais c'était sans compter sur les gros nuages confectionnés par notre pouvoir de tutelle. Il a décidé, en suivant cela les directives de sa déclaration de politique régionale, de nous enlever des emplois par l'entremise des points APE, d'accroître notre intervention dans les zones de secours, de nous enlever les agents de la Province pour les mettre à disposition des CPAS, j'en passe et j'en ai sûrement oublié.

À chaque jour, une nouvelle idée lumineuse traverse l'esprit de l'un ou l'autre ministre régional qui nous apprend tout ça par la presse. Et je pense que certains d'entre nous ne sont même pas au courant des annonces qui ont lieu. Pour mettre sur les Provinces les charges de leurs budgets qu'ils sont incapables d'équilibrer. Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Comment en Belgique résoudre un problème budgétaire ? On regarde ailleurs, une autre entité fédérée, une ville, une commune et pourquoi pas la province, puisqu'aux dires de certains, ils ne servent à rien, ils sont donc voués à disparaître.

Ne voyez pas là un changement de pied de notre raisonnement politique en ce qui concerne l'avenir des provinces et leur potentiel remplacement. Simplement, cette manière de faire n'est pas la nôtre. Cette brutalité dans les annonces égrenées les unes derrière les autres, cette violence institutionnelle vis-à-vis du personnel provincial, vraiment non, ce n'est pas acceptable.

Et j'espère qu'au moins sur ce point-là, nous serons d'accord en termes de transpartis.

Alors que l'avenir est le budget, puisque c'est bien cela qui nous occupe aujourd'hui. Au vu des excellents chiffres, nous aurions pu voter pour. Mais non vraiment, le compte n'y est pas. Un manque d'ambition sur des nouveaux projets, un manque d'ambition sur une mutualisation de nos ressources pour mieux servir et accompagner les villes et communes de la province de Liège, de vrais défis supracommunaux qui unissent les grandes villes et les petites communes.

Manque de courage de tenir tête à la tutelle. Il en faudra, si vous voulez, même un minima défendre le budget tel qu'il est. Un manque de courage encore pour le développement durable. Il ne suffira pas de mettre de petites gommettes vertes là où ça vous arrange.

Une politique plus volontariste doit être menée pour nous éviter collectivement les temps tragiques qui nous attendent. Si même la Banque mondiale s'y met, je vous rassure tout de suite, c'est pas mes amis.

SEANCE PUBLIQUE DU 4 NOVEMBRE 2025

La Banque mondiale tire la sonnette d'alarme : pollution et dégradation de l'environnement ont un coût humain, économique colossal. Selon un rapport récent publié en septembre 2025, près de 90 pour cent de la population mondiale vit dans des zones touchées par la pollution de l'air, la dégradation des sols, le stress hydrique, avec ses conséquences dramatiques sur la santé, la productivité et la croissance économique.

La Province de Liège doit faire sa part. Elle est seule, évidemment, ne réglera pas ce phénomène mondial, mais à notre échelle, nous pouvons et nous devons faire changer cet état de fait qui nous accable tous et toutes dans notre vie quotidienne.

Loin de nous-de nous l'idée de jouer au simple colibri. Oui, chacun doit, peut faire sa part. C'est une réalité. Mais la note de base doit être donnée par des politiques publiques justes, équitables, redistributrices, afin de permettre à chacune et chacun de mieux vivre les temps qui viennent.

Un manque de clarté dans les perspectives budgétaires, nous ne voyons pas apparaître aucun scénario par rapport à toutes les annonces qui viennent d'être faites entre le moment où vous terminiez le budget, ça c'est effectif et le moment donné à aujourd'hui.

Un manque de clarté encore sur l'impact d'une sortie brutale de la Communauté germanophone.

Un manque de clarté de l'impact de la Province de Liège et de la suppression des APE, comment le compenser si on compense, et si pas quid des missions assurées par ces agents.

Un manque de clarté de l'impact du glissement des agents provinciaux vers les CPAS. Un manque de clarté de l'impact pluriannuel à partir du moment où 100% des dépenses sur les zones de secours sont prises en charge par les Provinces dès 2030, comme annoncé récemment.

Donc non, nous ne voterons pas ce budget. Non, pas par méfiance vis-à-vis du travail de l'administration qui, nous le savons, est d'un sérieux absolu. Nous ne voterons pas le budget, non pas par habitude « on a toujours fait comme ça », « on peut toujours changer d'avis ».

Non, nous ne voterons pas ce budget parce que nous n'y croyons pas et que les décisions le concernant se prennent ailleurs, et ce, dans notre dos à tous.

Nous n'accepterons pas cette violence institutionnelle. Elle n'est pas de nature à nous rassurer sur la suite de la mandature. Elle est fragilisante pour le personnel provincial. Cette violence ne peut que mener à une défiance encore plus grande de la politique et de ses décideurs !

M. LE PRESIDENT.- Merci Madame la Cheffe de groupe. Et enfin, j'invite Monsieur Thierry BATAILLE, Chef de groupe suppléant Les Engagés-CSP, à venir à la tribune.

M. Thierry BATAILLE, Chef de groupe suppléant (à la tribune).- Merci Monsieur le

SEANCE PUBLIQUE DU 4 NOVEMBRE 2025

Président, chers Collègues du Conseil provincial.

Avant toute chose, je voudrais, au nom du Groupe Les Engagés-SCSP, remercier l'ensemble des services provinciaux pour leur travail remarquable. Sans vous, sans les femmes et les hommes qui font vivre notre administration, la politique ne serait qu'intentions !

Merci pour votre rigueur, votre professionnalisme et votre sens du service public.

Ce budget 2026, promis de la nouvelle majorité MR -PS – Engagés/CSP, s'inscrit dans un contexte particulier marqué par les incertitudes liées à la réforme des provinces. Mais il envoie un message clair : la Province de Liège reste un acteur incontournable de proximité au service des citoyens et des communes. Ce budget est à l'équilibre, tant à l'ordinaire qu'à l'extraordinaire. Les recettes augmentent, les dépenses diminuent, la dette est maîtrisée et aucune hausse d'impôts n'est envisagée. Les réserves provinciales demeurent solides à hauteur d'environ 250 millions d'euros. C'est le signe d'une gestion rigoureuse et responsable, fidèle à l'esprit de bonne gouvernance que nous défendons.

Dans cette période de transition institutionnelle, notre priorité politique est claire : préserver et renforcer les services essentiels qui font la force et l'identité de notre Province. C'est autour de cette ambition que s'articule notre action : protéger, soigner, soutenir et valoriser.

Protéger d'abord avec un effort sans précédent en faveur des six zones de secours. La contribution provinciale atteindra 55 millions d'euros en 2026, contre moins de 20 millions en 2021.

Ce soutien massif témoigne d'une volonté politique forte : donner à nos pompiers les moyens d'assumer, d'assurer, pardon, leur mission, c'est pareil, dans les conditions optimales, tout en soulageant la charge financière des communes. La mise en place en parallèle d'un dispatching provincial commun permettra une coordination plus fluide et des interventions plus rapides.

S'y ajoute la prise en charge du nettoyage des tenues d'intervention, une mesure concrète et attendue qui illustre la reconnaissance envers ces femmes et ces hommes qui chaque jour veillent sur la sécurité de la population.

Soigner et soutenir ensuite, avec un investissement de 5 millions d'euros dans le capital du CHR de Huy, qui confirme le rôle central de la province dans le maintien d'une offre hospitalière, publique et de qualité.

La création d'un pôle social et enfance permettra, quant à elle, de mieux structurer l'accompagnement des familles et des jeunes dans une logique de proximité et de prévention. Ces politiques traduisent notre conviction que la solidarité n'est pas une dépense, mais plutôt un investissement dans la dignité humaine.

Valoriser enfin celles et ceux qui font vivre l'action publique, nos agents provinciaux.

SEANCE PUBLIQUE DU 4 NOVEMBRE 2025

Ils représentent plus de 60 % des dépenses ordinaires, mais surtout 100 % du cœur du service public. Aucun licenciement n'est prévu. Au contraire, la Province mise sur la mobilité interne, la formation et le bien-être au travail pour garantir des services de qualité tout en valorisant les compétences et l'engagement de chacun et chacune.

Une attention particulière sera portée à la lutte contre l'absentéisme, non par contrainte pardon, mais par une approche humaine fondée sur la prévention, le dialogue et la reconnaissance parce qu'un agent soutenu est un agent engagé. Je devais la placer celle-là.

Ce budget prévoit également des investissements structurants pour préparer l'avenir : la modernisation du patrimoine immobilier, notamment la rénovation des infrastructures scolaires pour offrir des conditions d'apprentissage dignes et sûres ; le renforcement de la formation des policiers, pompiers et ambulanciers, confrontés à des missions de plus en plus complexes et la poursuite du Plan Climat provincial avec des avertissements ciblés sur la performance énergétique et la résilience face aux conséquences du dérèglement climatique.

Oui, des défis importants nous attendent : la réforme institutionnelle, la pression budgétaire, les cotisations de responsabilisation. Mais ce budget 2026 démontre qu'une Province peut être à la fois rigoureuse et humaine, responsable et solidaire.

Il affirme la stabilité, la proximité et la résilience de notre institution. Nous croyons qu'une politique publique utile est une politique qui protège, qui soutient et qui prépare l'avenir.

Ce budget, j'en terminerai par-là, n'est pas seulement un exercice comptable, c'est un engagement collectif. Celui de maintenir vivant un service public proche de ses citoyens, à l'écoute des besoins de ces communes et fiers de ses agents. C'est un budget de continuité, de stabilité et d'espérance.

Notre groupe Les Engagés/CSP soutiendra ce budget.

Je vous remercie pour votre attention. Merci.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie Monsieur le Chef de Groupe.

VIII. - Approbation du procès-verbal de la séance du 3 novembre 2025.

M. LE PRESIDENT.- Point 13 de l'ordre du jour.

Aucune réclamation n'ayant été déposée en ce qui concerne la rédaction du procès-verbal de notre dernière réunion, je le déclare approuvé.

IX.- Clôture de la réunion

M. LE PRESIDENT.- Je déclare close la séance publique de ce jour.

SEANCE PUBLIQUE DU 4 NOVEMBRE 2025

Nous nous retrouvons ce jeudi 6 novembre à 16h30, pour les réponses du Collège provincial aux interventions des Chefs de groupe ainsi que pour le vote de notre Assemblée sur les documents budgétaires 2025 et 2026.

N'oubliez pas de rendre votre boîtier de vote à Marylène, en sortant de la salle.

La réunion publique est levée à 17H30'